

# Prix des carburants et prix du carbone : le grand écart ?

11 MAI 2022



**L'Union routière de France organise un débat le 20 mai de 11h à 12h30 entre deux experts qui confronteront leurs analyses : Patrick Criqui, directeur de recherche émérite au CNRS, spécialiste des questions énergétiques et climatiques et Olivier Gantois, président de « UFIP Énergies & Mobilités ».**

Le débat sera animé par le professeur Yves Crozet, président du Think Tank de l'URF.

La hausse des prix de l'énergie s'est accélérée avec la guerre en Ukraine rendant de plus en plus flagrant le télescopage entre les questions de « fin du mois » et les inquiétudes sur la « fin du monde ». Les prix des carburants atteignent les 2 € le litre. Malgré les aides décidées par les pouvoirs publics, le choc est sensible pour les automobilistes. Pour les transporteurs routiers et de nombreuses professions, la hausse des coûts menace l'existence même des entreprises et des aides exceptionnelles ont été mises en place. Une baisse des taxes, sous différentes formes, a été instaurée dans de nombreux pays européens.

En France, la composante carbone de la taxe sur les carburants n'est « que » de 10 centimes par litre, 12 avec la TVA. Un montant qui équivaut à une valeur de l'action pour le climat de 44,6 € la tonne de CO<sub>2</sub>, soit la moitié de la valeur recommandée pour 2022 par la Commission Quinet, laquelle cible, en 2030, une valeur de 250 € la tonne de CO<sub>2</sub> !

Comment concrétiser cette recommandation, et le faut-il ? Comment concilier hausse des prix du pétrole et instauration d'un prix croissant du carbone ? Quels sont les scénarios envisageables sur le niveau des taxes, des prix des carburants et du prix du carbone ?

[Pour s'inscrire](#)